

SOULTZ-LES-BAINS Insolite

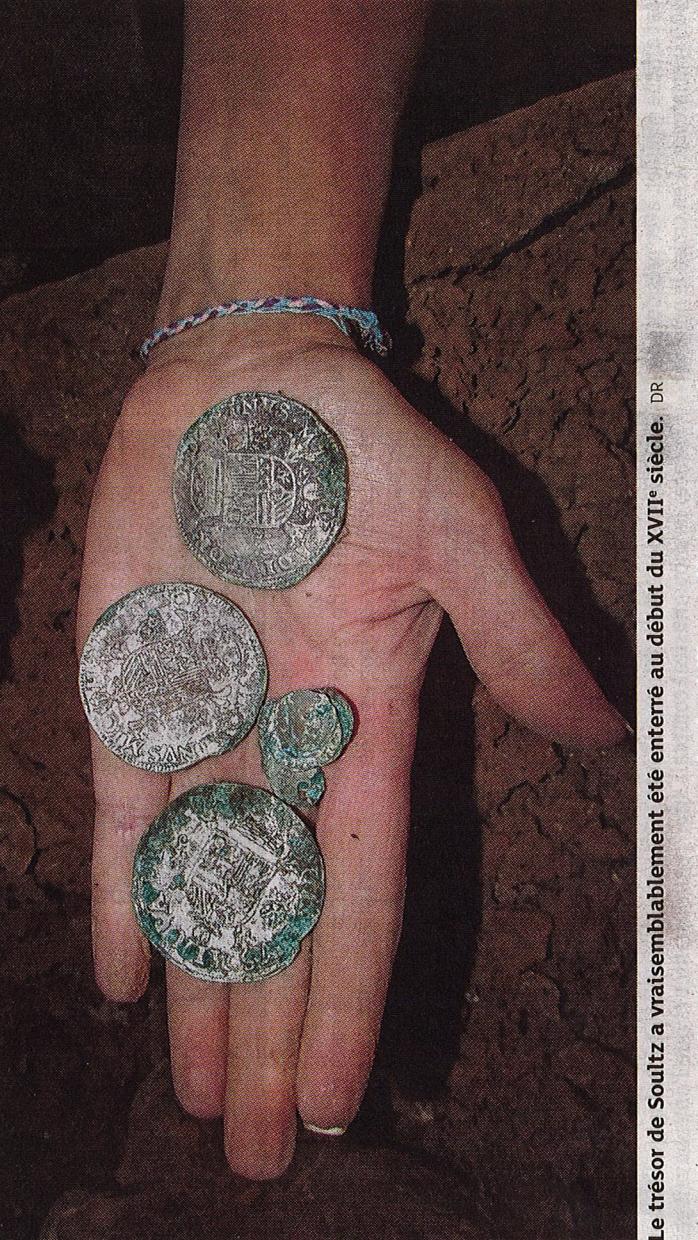
Le bonheur est dans la cave

Stéphane et Aurélia ont découvert une amphore contenant près de 3 000 pièces d'or et d'argent, enterrée dans leur cave à Soultz-les-Bains. Cette exceptionnelle « trouvaille » est actuellement entre les mains de la Drac (*).

Il est 19 h ce mercredi soir. Stéphane Remy, après une journée bien remplie, enfile son bleu de travail pour aller « décaisser sa cave ». Avec sa compagne Aurélia Guillotin, ils ont racheté fin 2013 ce corps de ferme partagé entre les rues de l'Eglise et du Presbytère. Une bénéfication ? Un don du ciel sans doute, car Stéphane, entre deux coups de pioche dans la terre battue, découvre une amphore bien remisée. « J'étais sûr de tomber un jour sur quelque chose, car j'avais déjà trouvé une baionnette. » La cave de cette maison construite en 1580 regorge en effet de babioles. Mais là, ce soir de septembre 2014, la trouvaille est d'une tout autre ampleur.

Stéphane n'a rien d'un chercheur d'or. Ce jeune retraité de l'armée, reconvertis en coordinateur « Santé, Protection, Sécurité » de travaux, a bien les pieds sur terre. Ou plutôt sous terre à en juger par l'état du chantier près d'un an après l'achat de la maison. « Des tranchées de Verdun », sourit l'ancien militaire quelque peu perplexe devant son « trésor de guerre ». « En fait, cela ne me faisait ni chaud ni froid. »

« À la Drac, on nous a accueillis comme si on avait gagné au loto »



Le trésor de Soultz a vraisemblablement été enterré au début du XVII^e siècle. DR

Stéphane et Aurélia ont découvert une amphore contenant près de 3 000 pièces d'or et d'argent, enterrée dans leur cave à Soultz-les-Bains. Cette exceptionnelle « trouvaille » est actuellement entre les mains de la Drac (*).

Alain Poinsignon, spécialiste en numismatique, a étudié pour la Drac la découverte de Soultz-les-Bains afin de livrer une première expertise. Une étude dont il s'est fait l'écho, l'an passé, lors des Journées numismatiques de Colmar (10-12 juin 2016) et qui a, par ailleurs, fait l'objet d'une publication (bulletin de la société française de numismatique) corédigée avec Marie-Dominique Walton, archéologue aujourd'hui retraitée de la Drac. Alain Poinsignon s'est longuement penché « sur ce mortier en grès à deux anses contenant un trésor monétaire renfermé dans un sac de jute », précise-t-il. Les détails ont leur importance dans ce travail au peigne fin qui n'est pas sans rappeler le « trésor de Preuschdorf » découvert en 2005 et racheté 100 000 euros par le conseil général de l'époque. Alain Poinsignon était déjà aux manettes. De nombreuses similitudes sont relevées. Sauf que Preuschdorf dont la trouvaille reste encore entourée de pas mal de mystères n'a vole pas la vedette à Soultz-les-Bains qui, du haut de ses quelques 3 000 pièces couvrant une période de plus de 100 ans, pourrait s'avérer bien plus riche en termes historiques et scientifiques. Primo, « il y a très peu de monnaies strasbourgeoises » alors que Soultz est à 30 km de Strasbourg. Ensuite, « 90 % de la trouvaille est composée de trois types monétaires qui sont des divisionnaires, pfennigs et schüsselpfennigs ». À noter aussi ces pièces venues de loin comme celles « frappées » dans l'empire ottoman.

« Ce trésor exceptionnel nous renseigne sur le courant des échanges monétaires et commercial avec une région strasbourgeoise qui a une place prépondérante dans un carrefour économique entre le sud, le nord, le royaume de France et le Saint-Empire », note l'expert. On relèvera également ces recurrentes traces de deniers, toujours visibles, et qui permettaient à l'époque de tester la valeur de la monnaie. Autres observations : « Il y avait chez l'homme qui a caché le trésor, vraisemblablement un commerçant, une volonté de théâtraliser. » Et d'après l'étude des monnaies les plus contemporaines, Alain Poinsignon peut affirmer que ce trésor a été enfoui par son propriétaire (de l'époque) en 1609-1610... en prélude à une fuite dans un contexte sans doute tragique.

Ce que dit la loi

La procédure qui s'impose à ce type de « découverte fortuite », ainsi qualifiée dans le jargon archéologique, consiste à informer le maire de la commune ainsi que la Drac qui est alors saisie du « dépôt » et qui dispose ensuite de cinq ans pour l'analyser. Une période au terme de laquelle « on remet un arrêté de propriété » au découvreur, explique Frédéric Seara, conservateur régional de l'archéologie. Une offre de rachat, basée sur les estimations faites après expertise et impliquant éventuellement un musée, pourra être formulée. Comme Stéphanie et Aurélia sont à la fois propriétaires de la cave et à l'origine de la découverte, cette somme leur reviendra intégralement. Car, comme le rappelle Frédéric Seara, 50 % reviennent au propriétaire du terrain et 50 % à « l'inventeur », à savoir « la première personne qui a vu le dépôt ». D'où une source de litiges quand, par exemple, une entreprise avec plusieurs ouvriers fait ce type de découverte chez un particulier. Mais tout cela, c'était avant l'adoption de la loi du 7 juillet 2016 qui stipule qu'une découverte fortuite faite sur un terrain acheté après cette date revient intégralement... à l'Etat. ■ DAVID GEISS

Tandis qu'Aurélia penche plutôt pour trois semaines au Costa Rica. Où il y a peut-être d'autres trésors à trouver. ■ DAVID GEISS

UNE PÉRIODE TROUBLE



de l'Union protestante qui, à grand renfort de mercenaires, fonce sur Molshain et ses villages environnants. Les combats sont dévastateurs et contraint de nombreux habitants, dont sans doute notre propriétaire du trésor, à la fuite. (Document extrait d'une publication en 1935 d'Henri Gertinger sur « Molshain, une page de l'Histoire d'Alsace »)

d'intenses combats se déroulant dans Molshain et ses environs. La Réforme est passée par là. Strasbourg est sous le régime protestant et les catholiques trouvent refuge à Molshain. Mais cela ne se fait pas sans heurts et nourrit de nombreuses rivalités et autres difficultés de successions épiscopales. Pour prouver cette Guerre des Margraves » avec « une armée